

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE CHADLI BENDJEDID - D'EL-TARF



جامعة الشاذلي بن جديد - الطارف

**Vice rectorat de la formation supérieure de Post Graduation, de l'habilitation universitaire et de la Recherche Scientifique**

1- Décret exécutif n° :98-254 du 24 rabie ethani 1419 correspondant au 17 août 1998 relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire.

2- Arrêtes d'habilitation :

**1.1.vétérinaire** : Arrêté n° 380 du 23 juillet 2012 habilitant l'universitaire d'el tarf à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire en Sciences Vétérinaires.

**1.2Agronomie :** Arrêté n<sup>o</sup> **588** du *18 septembre 2013* habilitant l'universitaire d'el tarf à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire en Sciences Agronomiques.

**1.3Biologie :** Arrêté n<sup>o</sup> **441** du *07 juillet 2014* habilitant l'universitaire d'el tarf à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire en Sciences Biologiques.